

A l'attention des :

- Responsables Identitovigilance
- Responsable de la DSIO
- Référents applicatifs
- Correspondants Locaux de Matéiovigilance (CLMV)

AVIS DE SECURITE - URGENT

Maincare IC

Emis le : 📅 21 mai 2026

Référence de l'avis : FSN-2026-277100

Sujet : Risque de confusion lié à l'affichage des libellés des prescriptions modifiées dans le plan de soins en fonction de la plage d'affichage

Versions et établissements impactés

L'incident concerne Maincare IC à partir des versions 10.5.X

Tous les établissements utilisant les prescriptions de médicaments et le plan de soins.

Description du problème

Contexte

Ce dysfonctionnement se produit lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- prescription d'un médicament ou d'un examen de laboratoire,
- modification de la prescription,
- La période du plan de soins n'affiche aucune occurrence de la prescription modifiée

Description

Si les conditions décrites dans le paragraphe "Contexte" sont remplies, alors dans le plan de soins, le libellé de la prescription affichée correspond à la prescription initiale

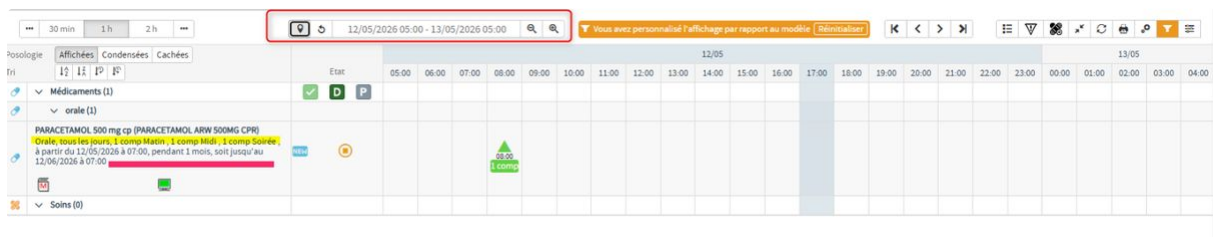
Exemple :

Soit une prescription d'un médicament en 3 fois par jour (1 matin-1 midi-1 soir).

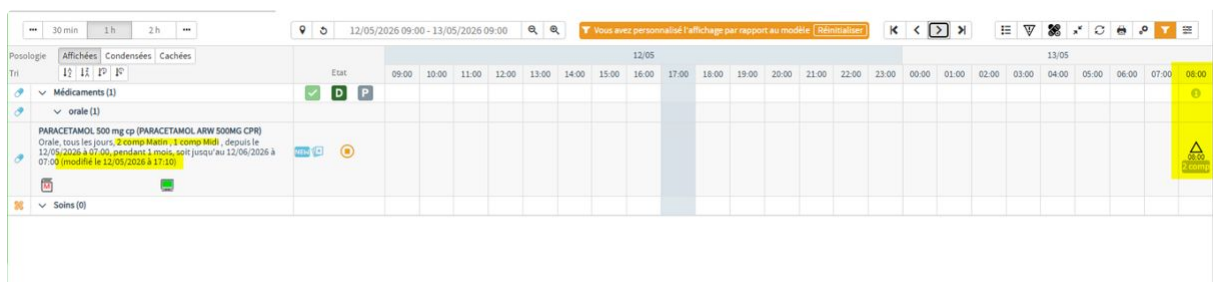
La prescription est modifiée à 17h10 avec la nouvelle posologie : 2 fois par jour (2 matin - 1 midi).

Dans le plan de soins, le fonctionnement actuel est tel que le libelle de la prescription modifiée sera affiché uniquement si au moins une occurrence est présente sur la période

Dans le cas ci-dessous, la période ne contient pas d'occurrence de la prescription modifiée : le libellé de la prescription initiale est affiché (à savoir du 12/05/2026 5H00 au 13/05/2026 5H00).



Dans le cas ci-dessous, la période contient une occurrence de la prescription modifiée : le libellé de la prescription modifiée est affiché.



Risques potentiels pour le patient

Risque de confusion pour le soignant pouvant engendrer un défaut de prise en charge.

Mesures entreprises

Mesures provisoires recommandées

Etant donné que ce comportement est favorisé par une période affichée du plan de soins réduite, nous vous préconisons d'étudier la possibilité d'élargir la période affichée par défaut selon vos contraintes.

Mesures engagées par Maincare Solutions

Une amélioration de ce comportement est en cours de développement. Il sera disponible courant T4 2026.

Pour contacter votre support Maincare IC



<https://monespace.maincare.com> (saisir votre login/mot de passe)



0825 000 454

Cet avis doit être transmis à toute personne concernée.

Formulaire de Réponse Client

Nous vous remercions de compléter ce formulaire : [FSN-2026-277100 - ACCUSE RÉCEPTION DE LA FICHE DE SIGNALEMENT MAINCARE FSN-2026-277100 - Remplir le formulaire](#)

- en ligne le plus rapidement possible et au plus tard sous 30 jours :
- ou par mail à l'adresse support.maincareic@docaposte-sante.fr
- ou par courrier à Maincare - Entité QARA - Espace France – Bât. E-F 4, voie Romaine – Canéjan - 33612 Cestas Cedex – France



1. Information de l'avis de sécurité (FSN)

- Référence de l'avis : FSN-2026-277100
- Date de l'avis : 📅 21 mai 2026
- Produit/nom du dispositif : Maincare IC

2. Coordonnées du client

- Nom de l'établissement de santé :
- Adresse :
- Nom du contact :
- Titre ou Fonction :
- Numéro de téléphone :
- Email :

☐ J'accuse réception de l'avis de sécurité référencé FSN-2026-277100 et confirme que	• j'ai compris la notification, • je la transmets aux utilisateurs concernés, • et je prends toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre.
☐ J'accuse réception de l'avis de sécurité référencé FSN-2026-277100 et confirme que	• j'ai compris la notification, • et je ne suis pas impacté.

Il est important que votre établissement entreprenne les actions détaillées dans l'avis de sécurité et confirme bonne réception.

La réponse de votre établissement constitue une preuve que nous devons surveiller au regard du suivi des actions correctives.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.
Cordialement,